REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20170613.7	**Séance du 13 juin 2017 à 18h30** L'an **deux-mille-dix-sept** du mois de juin le treize juin le Conseil Municipal de la Commune de **SELONCOURT** s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.

NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 14 juin 2017, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 07 juin 2017 et que le nombre des membres en exercice est de 29.
Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents

Etaient excusés ayant donné procuration

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire.
M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

PROJET

OBJET : TAUX HORAIRES DES AGENTS COMMUNAUX 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 7 juin 2016 fixant les taux horaires des agents communaux employés en régie ainsi que les taux horaires des engins utilisés.

Il convient d'actualiser les tarifs en les ajustant aux dépenses réellement constatées.

Les tarifs proposés sont modifiés, chaque année, en application des index BT01 du mois de janvier.

Taux horaires des agents communaux pour 2017

INDEX BT01	nouvelle base (100)	équivalent en ancienne base	
janvier 2017	105.7	885.78	
coefficient de raccordement	8.3802		
janvier 2016	103.3	865.67	
coefficient		1.0232	
coefficient arrondi à		1.02	

	taux horaires 2016 en €	**taux horaires 2017 en €**	
Désignation	Montant	Montant	Montant (arrondi à la demi-unité monétaire la plus proche)
agents toutes catégories	24.50	24.99	**25.00**
compresseur/cylindre/groupe électrogène	8,00	8.16	**8.00**
gros matériel/espaces verts (ramasseuse, tracteur, tondeuses autoportées)	13,00	13.26	**13,50**
véhicules légers	24,50	24.99	**25.00**
tracto-pelle/poids lourds	50.50	51.51	**51.50**

La Commission Finances, réunie le 29 mai 2017, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, décide **à / par…**

- d'approuver les tarifs proposés ;
- de préciser que les tarifs seront révisés au début de chaque année, en fonction de l'indice BT01 du moment, le prix horaire sera arrondi à la demi-unité monétaire la plus proche ;
- de fixer au 1er janvier 2017 la date d'application du barème ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

PROJET

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2017

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 13 juin 2017

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER